



Réception, conformité, vérification et réalisation de la maintenance des échafaudages de pied



Répartition du temps :
Parties théoriques (30 à 50%) et pratiques (50 à 70%).

OBJECTIFS

- Respecter les règles de sécurité et connaître la terminologie d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications.
- Réaliser les vérifications de mises, remises en services, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

PUBLIC

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.
- Toute personne ayant à réceptionner* une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.
- Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et au port de charge.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maîtriser la langue française afin de comprendre la notice du fabricant (texte, plans et schéma), les mathématiques élémentaires et la lecture de plans.
- Avoir une expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages: utilisation ou montage ou encadrement de chantier.

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI adaptés

ÉVALUATION

- Théorie: par questionnaire théorique (note > à 60%).
- Pratique: validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques.

DURÉE

- 2 jours (14h) minimum.

TARIF

- A partir de 920 €HT jour groupe, soit 1840 €HT pour 2 jours.

GROUPE

- 8 pers. max.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.

THÉORIE

Sensibilisation :

Qu'est-ce qu'une chute ? Les enjeux de la prévention, les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent :

Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), l'arrêté du 21 décembre 2004, la Recommandation R408, les droits, devoirs, rôles et responsabilités des différents acteurs.

Échafaudages de pied :

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.

Les différents examens :

- Examen d'adéquation.
- Examen de montage et d'installation et/ou réception avant l'utilisation.
- Examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage.

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser les vérifications de mises, remises en services, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied en toute sécurité :

Les différentes vérifications d'un échafaudage de pied (mises ou remises en service, journalières, trimestrielles) :

- Méthodologie de travail
- Exploitation de la notice du fabricant et compréhension.
- Utilisation de check-list (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).
- Etablissement de compte-rendu/ procès-verbaux de réception.

Exemples de cas concrets sur sites ou sur photos.

Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage de pied :

- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage.
- Respecter les limites de charges.
- Maintenir l'échafaudage en sécurité.
- Proscrire l'utilisation de façon dangereuse.
- Les dangers de la co-activité.
- Signaler les situations dangereuses.

*Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, s'il est monté selon les règles de l'art et s'il est en bon état.